

CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT  
D'ATTACHE D'ADMINISTRATION  
DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SESSION 2007

**Jeudi 26 avril 2007**

**De 8h30 à 11h30**

**Epreuve n° 2**

Série de dix à quatorze questions à réponse courte, portant :

a) pour moitié sur des notions juridiques générales et de pratique administrative, organisation et fonctionnement du système éducatif

b) pour moitié sur des éléments essentiels de finances publiques, droit budgétaire, comptabilité et gestion des établissements scolaires ou universitaires

Durée : 3 heures - Coefficient : 3.

---

**A T T E N T I O N**

Ce livret comporte 7 pages imprimées au recto et au verso. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. Dans le cas contraire, demandez-en un autre au responsable de salle.

Ne pas écrire au crayon de papier.

*Calculatrice électronique de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante, non programmable autorisée conformément à la circulaire Fonction publique n° 1535 du 10 novembre 1983.*

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.*

**Vous devez impérativement vous abstenir de signer ou d'identifier votre copie.**

Si un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il le signale sur sa copie et poursuit l'épreuve en conséquence.

**Vous devez répondre à chacune des questions en quinze lignes maximum. Les réponses doivent être rédigées.**

**En fin d'épreuve le livret sera restitué dans son intégralité au chef de salle.**

*Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier. Toute annotation distinctive mènera à l'annulation de votre épreuve.*

---

**S U J E T V O I R A U D O S**











